

Procès-verbal du conseil d'école N°3
Lundi 29 juin 2026

Les membres du conseil d'école

Les professeurs des écoles : Mme Guillemard (directrice), Mme Derensy, Mme James et M. Laville

Excusés : Mme Aubin, Mme Guenoux, Mme Le Duc, Mme Bernard et M. l'Inspecteur

Les représentants de la mairie : M. Gagnant (conseiller en charge de l'école)

Excusé : M. Barillé (M. le Maire)

DDEN :

Les parents d'élèves : M. Louedec, Mme Diallo, Mme Nicolas, Mme Masson, Mme Osmont et M. Leneveu

Excusées : Mme Juin et Mme Abrossimoff

Bilan des projets pédagogiques 2025-2026

Voyage scolaire à Ornavik

Le voyage scolaire à Ornavik s'est déroulé dans de très bonnes conditions et a pleinement répondu aux objectifs pédagogiques fixés.

Visite du collège et journée Sciences des CM2

Un bilan de la visite du collège et de la journée Sciences a été présenté par M. Laville. Ces deux actions s'inscrivent dans le cadre de la liaison école-collège et contribuent à préparer les élèves à leur entrée en sixième.

Natation scolaire

Le cycle de natation a été réduit cette année. Sur les dix séances initialement programmées, sept ont pu être réalisées. Cette diminution résulte des jours fériés ainsi que de l'annulation de la dernière séance en raison des contraintes d'organisation liées au voyage scolaire.

Projet « Quelques jours sans écran »

Cette action a permis de mettre en évidence plusieurs constats.

Il apparaît que de nombreux élèves disposent déjà d'un accès aux réseaux sociaux alors qu'ils n'ont pas atteint l'âge minimal prévu par la réglementation. Cette situation souligne l'importance de poursuivre le travail de sensibilisation auprès des familles.

Chez les plus jeunes, le temps d'exposition aux écrans demeure fréquemment supérieur aux recommandations des professionnels de santé.

Les retours recueillis à l'issue du projet sont néanmoins très positifs. Les élèves ont largement investi des activités alternatives telles que la lecture, les jeux de société, les activités créatives ou encore les jeux de plein air.

Au regard de ces résultats, le projet sera reconduit l'année prochaine. Une collaboration avec l'infirmière scolaire et le RASED est envisagée afin de renforcer l'information et la sensibilisation des familles.

Projet « Ma Petite Planète »

Le projet a été conduit au cours du troisième trimestre dans la classe de PS-MS. Un bilan spécifique a été présenté par Mme Derensy.

Parcours musical

Les interventions de l'école de musique de Montfort se sont achevées par un petit concert organisé à la fin du projet.

Le bilan est positif. Les activités proposées étaient variées, adaptées aux différents niveaux et ont favorisé la participation active des élèves. Les séances de manipulation instrumentale ont suscité un engagement particulièrement important.

Jardin pédagogique

La classe de PS-MS a planté des fleurs dans son potager situé derrière l'école maternelle.

Plus récemment, les classes de MS-GS et de CP-CE1 ont semé des radis.

Rallyes mathématiques

Les classes de PS-MS et de CP-CE1 ont participé à la phase finale des rallyes mathématiques et ont obtenu un diplôme de réussite.

Résultats des évaluations de Grande Section et poursuite de la scolarité

Évaluations nationales de Grande Section

L'équipe pédagogique a présenté une analyse des résultats des évaluations nationales de Grande Section. Ce temps d'échange a permis d'identifier les acquis des élèves ainsi que les points de vigilance afin d'adapter les pratiques pédagogiques et d'assurer la continuité des apprentissages.

Poursuite de la scolarité

L'ensemble des élèves poursuivra sa scolarité dans le niveau supérieur.

Compte rendu de l'évaluation externe

Synthèse du rapport

Le rapport d'évaluation externe réalisé en 2026 met en évidence un fonctionnement globalement très satisfaisant de l'école tout en identifiant quelques axes de progrès.

Points forts

Qualité des apprentissages et accompagnement des élèves

- Les résultats des élèves sont globalement satisfaisants, en particulier de la maternelle au CE1 suite à l'analyse des derniers résultats connus.
- Les évaluations nationales font l'objet d'analyses régulières permettant d'adapter les pratiques pédagogiques.
- Les dispositifs d'accompagnement (APC, PPRE, RASED, stages de réussite et PACTE) sont pleinement mobilisés.
- Le suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers est structuré et rigoureux.
- Les compétences développées au sein de l'équipe en matière de troubles des apprentissages constituent un atout pour l'accompagnement des élèves concernés.

Climat scolaire

- Le climat scolaire est unanimement perçu comme serein et bienveillant par les élèves, les familles et les personnels.
- Les relations entre les enseignants, les AESH, les ATSEM et les familles sont de qualité.
- L'école est fortement engagée dans la prévention du harcèlement à travers le programme PHARE.
- Plusieurs actions contribuent au bien-être des élèves, notamment les projets de médiation animale.

Fonctionnement de l'école

Fonctionnement collectif

L'équipe pédagogique se caractérise par son engagement et la qualité du travail collaboratif mené tout au long de l'année.

La communication entre les différents membres de la communauté éducative est jugée fluide et efficace. Les outils de suivi, d'organisation et de concertation contribuent à assurer une cohérence des pratiques et facilitent le pilotage pédagogique.

Partenariats

Les relations entretenues avec la municipalité, les familles et les partenaires locaux constituent un véritable levier au service des apprentissages.

Les nombreux projets culturels, sportifs et environnementaux mis en œuvre tout au long de l'année enrichissent le parcours des élèves et participent pleinement à l'ouverture de l'école sur son environnement.

Points de vigilance

Une baisse progressive des performances est observée à partir du CE2, notamment dans les domaines suivants : la lecture à voix haute, la grammaire, le calcul, la mémorisation des procédures et des faits numériques.

Par ailleurs, certains espaces de l'établissement apparaissent insuffisamment adaptés aux besoins actuels comme la cour de récréation.

L'évaluation souligne également l'intérêt de renforcer la participation des élèves à la vie de l'école, notamment dans la gestion du climat scolaire et la résolution des conflits.

Enfin, la formalisation d'un protocole de gestion des situations de crise impliquant un élève est souhaitée.

Recommandations

Les principales recommandations formulées par l'équipe d'évaluation sont les suivantes :

- généraliser les dispositifs ayant démontré leur efficacité, notamment dans le domaine de la fluence ;
- consolider certains enseignements fondamentaux en veillant au respect des horaires disciplinaires ;
- mieux articuler les différents projets pédagogiques dans le cadre du parcours de l'élève ;
- développer la participation des élèves à la vie de l'école ;
- poursuivre l'amélioration des locaux et des espaces extérieurs ;
- valoriser les actions engagées dans le domaine du développement durable en envisageant une démarche de labellisation E3D.

Conclusion

L'évaluation externe met en évidence un établissement dynamique, bénéficiant d'un climat scolaire serein et d'une équipe investie.

La qualité des relations avec les familles et les partenaires, la diversité des projets conduits ainsi que l'attention portée à la réussite et au bien-être des élèves constituent des points forts reconnus.

Les principaux enjeux identifiés pour les prochaines années concernent la consolidation des acquis tout au long de la scolarité et la poursuite de l'amélioration des conditions d'accueil des élèves.

Les conclusions de cette évaluation serviront de support à l'élaboration du prochain projet d'école.

Bilan sécurité : DUERP – Exercice incendie – PPMS – Commission de sécurité

Points positifs

La visite de sécurité met en évidence une situation globalement satisfaisante.

Les accès à l'établissement sont sécurisés et bénéficient d'un stationnement adapté.

Les contrôles réglementaires des extincteurs et des installations électriques sont réalisés conformément aux obligations en vigueur.

Les registres réglementaires sont disponibles.

Le Dossier Technique Amiante ne fait apparaître aucun risque particulier pour les usagers.

Les installations électriques sont conformes.

Les trousse de premiers secours sont présentes dans les locaux et les bâtiments sont entretenus dans de bonnes conditions d'hygiène.

Une vigilance est également portée à la qualité de l'air intérieur.

Points de vigilance

Plusieurs éléments nécessitent toutefois une attention particulière :

- l'irrégularité du revêtement de certaines zones de la cour de récréation ;
- la surveillance de la toiture et de l'isolation des bâtiments modulaires ;
- l'optimisation du rangement de certaines armoires ;
- la réalisation d'un inventaire des produits d'entretien.

Par ailleurs, les sanitaires font actuellement l'objet de travaux de rénovation.

Éléments réglementaires à mettre à jour

Plusieurs documents doivent être créés ou actualisés :

- le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) ; *(fait depuis la visite sécurité)*
- le registre des équipements sportifs ; *(fait depuis la visite sécurité)*
- le dossier des aires de jeux ; *(à l'étude par la municipalité)*
- les documents relatifs au PPMS ainsi que les comptes rendus des exercices, qui devront être déposés sur les plateformes académiques dédiées. *(fait depuis la visite sécurité)*

Sécurité incendie

Plusieurs observations ont été formulées lors de la visite :

- deux salles de classe ne disposent actuellement que d'une seule issue de secours, la seconde étant condamnée par le logement de fonction ; *(dossier en cours d'étude)*
- plusieurs portes s'ouvrent vers l'intérieur, ce qui est susceptible de compliquer une évacuation ; *(changement prévu au mois d'août 2026)*
- les systèmes d'alarme incendie des différents bâtiments ne sont pas interconnectés ; *(une alarme centralisée a été installée en juin 2026)*
- une grille réduit partiellement la largeur d'un cheminement d'évacuation ; *(grille retirée le jour de la visite sécurité)*
- une multiprise non conforme en maternelle a été retirée immédiatement lors de la visite.

Point sur les travaux réalisés, en cours et à venir

Depuis l'installation du nouveau conseil municipal, plusieurs travaux ont été réalisés au sein de l'école, en particulier dans le domaine de la sécurité. La qualité du partenariat avec la municipalité et sa réactivité ont permis d'engager rapidement les aménagements nécessaires.

L'ancienne alarme incendie, dont le fonctionnement était indépendant, a été remplacée par un système centralisé. Un déclencheur supplémentaire a également été installé au niveau de la cantine. Cet équipement permet d'assurer une alerte rapide de l'ensemble des bâtiments en cas d'incendie sur ce site et facilite la transmission de l'information au personnel de restauration puisque le point de rassemblement est la cantine.

L'installation d'une alarme spécifique au PPMS est programmée au cours de l'année scolaire prochaine.

Un plancher sera aménagé au-dessus du garage afin de créer un nouvel espace de stockage. Cet aménagement permettra de libérer une partie du bâtiment modulaire actuellement utilisée pour entreposer du matériel.

Ce bâtiment fera ensuite l'objet d'un cloisonnement (*prévu en août*) afin d'y créer deux salles de classe répondant aux superficies recommandées pour l'accueil d'effectifs d'environ vingt-cinq élèves. Chaque salle sera équipée de deux issues de secours conformes aux exigences de sécurité.

Dans le même temps, les portes des classes de M. Laville et de Mme Guillemard seront remplacées par des portes équipées de dispositifs antipanique. (*prévu en août*)

Le bâtiment modulaire de petite capacité, dont le contrat de location arrive à échéance, sera restitué. Cette décision permettra de réduire les coûts de fonctionnement de l'établissement.

Les sanitaires situés dans la cour principale font actuellement l'objet d'une réhabilitation visant à moderniser les installations et à créer un espace conforme aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. (*travaux prévus aux vacances d'automne*)

Bilan financier de l'OCCE

Le solde actuel du compte de la coopérative scolaire s'élève à **2 238,65 €**.

Le règlement de la prestation de l'école de musique, d'un montant de **1 350 €**, ramènera le solde disponible à **888,65 €**.

Les principales dépenses engagées au cours de cette période concernent sont l'achat des bonnets de natation, l'acquisition de brumisateurs, l'abonnement du portable et le solde du voyage scolaire.

Une subvention municipale de **850 €** a été attribuée à la coopérative scolaire.

Lors de la dernière réunion de l'Association des Parents d'Élèves (APE), il a été annoncé qu'une participation de **6 500 €** serait versée à l'école à la rentrée scolaire. Cette contribution permettra notamment de financer l'acquisition de nouveaux équipements destinés aux élèves, en particulier du matériel pour la cour de récréation, afin de rendre visibles les actions soutenues par l'association au bénéfice de l'ensemble des enfants.

Organisation de l'école à la rentrée 2026

Équipe pédagogique

Mme James rejoindra définitivement l'équipe pédagogique à compter de la rentrée scolaire, portant ainsi à quatre le nombre d'enseignants titulaires au sein de l'établissement.

Certaines affectations demeurent toutefois en attente de confirmation.

La répartition prévisionnelle des classes est la suivante :

- Mme Derensy : classe de PS-MS, avec l'accompagnement de Mme Pietrini ;
- Mme Guillemard : classe de CP-CE1 ;
- Mme James : classe de CM1-CM2 ;
- M. Laville : classe de CE1-CE2 ;
- le ou la future collègue prendra en charge la classe de MS-GS avec Mme Hamelet.

Le choix de répartir les élèves de MS et de CE1 entre deux classes répond à des considérations d'effectifs.

Constitution des classes

La constitution des groupes s'appuie sur la recherche d'une hétérogénéité favorable aux apprentissages. Les besoins spécifiques des élèves, leur autonomie ainsi que la dynamique de chaque groupe sont également pris en compte afin de favoriser la réussite de chacun.

Organisation pédagogique

Les élèves de moyenne section seront accueillis l'après-midi par Mme Derensy durant le temps de sieste des plus jeunes.

Une organisation en décroisement est également envisagée afin de renforcer la liaison entre la grande section et le CP. Et Mme James propose de prendre les CE1-CE2 pour l'anglais et M. Laville aura les CM pour un temps d'apprentissage à déterminer.

Ces modalités de fonctionnement répondent également à l'une des recommandations formulées dans le cadre de l'évaluation externe, invitant à développer davantage les coopérations pédagogiques entre les classes.

Effectifs prévisionnels

À ce jour, les effectifs prévisionnels sont les suivants :

Classe	Effectif
PS-MS	26 élèves
MS-GS	26 élèves
CP-CE1	19 élèves
CE1-CE2	20 élèves
CM1-CM2	23 élèves

Harmonisation des pratiques pédagogiques

Dans une démarche de continuité pédagogique, l'équipe poursuit l'harmonisation des pratiques à l'échelle de l'école.

Des outils communs sont utilisés dès la maternelle pour l'enseignement de la phonologie et du langage, afin de garantir une progression cohérente des apprentissages.

En élémentaire, les repères communs seront maintenus, notamment concernant les couleurs des cahiers et certains outils de travail, afin de faciliter les transitions entre les niveaux.

L'enseignement de la lecture s'appuiera sur la poursuite de la méthode Piano (Retz), déjà mise en œuvre au CP et au CE1.

À la rentrée, l'enseignement de la grammaire sera harmonisé du CE1 au CM2 grâce à l'extension de la méthode Retz, mise en place cette année en CE1 et CE2.

En mathématiques, l'école adoptera la méthode Vivre les Maths (Nathan). Seuls les CM conserveront la méthode actuelle.

Cette harmonisation vise à renforcer la continuité des apprentissages, à consolider les acquis des élèves et à développer un langage pédagogique commun au sein de l'équipe.

Les listes de fournitures scolaires ont été présentées et validées par les parents d'élèves élus. Ces derniers ont accepté que Mme Guillemard valide la liste des MS-GS qui sera connue lors de la nomination du ou de la collègue.

Actions et projets pédagogiques 2026-2027

Formation des enseignants

L'école est engagée dans le dispositif de résidence pédagogique.

Une réflexion spécifique autour du geste graphique, avec pour objectif d'assurer une progression cohérente des apprentissages de la maternelle jusqu'à l'entrée dans l'écriture a été demandée.

École du dehors

Les projets d'école du dehors seront reconduits dans les différentes classes selon des modalités adaptées aux niveaux d'enseignement.

Sensibilisation aux usages du numérique

En partenariat avec AXA et la municipalité, une intervention de la gendarmerie est prévue auprès des élèves de cycle 3 afin de sensibiliser aux risques liés aux réseaux sociaux.

Ouverture culturelle

L'école restera attentive aux propositions faites par le théâtre.

La participation aux rallyes mathématiques sera également reconduite pour les classes volontaires.

Natation

Les séances de natation seront maintenues sur la période décembre-janvier pour les élèves de la grande section au CM2.

Éducation aux médias et à la santé

Les actions de sensibilisation à l'usage des écrans seront poursuivies.

Une collaboration avec l'infirmière scolaire et le RASED est envisagée afin de renforcer la prévention auprès des élèves et des familles.

Projet Téléthon

Lors de la dernière réunion de l'Association des Parents d'Élèves, un projet de participation au Téléthon a été proposé.

Cette action pourrait être conduite en partenariat avec la municipalité, l'association organisatrice et l'école.

Les élèves pourraient notamment réaliser des cartes explicatives attachées à des ballons vendus au profit du Téléthon. Les retours éventuels permettraient d'exploiter ce projet dans le cadre d'activités de géographie et de découverte du territoire.

Élections des représentants des parents d'élèves

Les modalités d'organisation des élections des représentants des parents d'élèves pour l'année scolaire 2026-2027 ont été évoquées.

Le maintien du vote exclusivement par correspondance a été soumis à l'avis des membres du conseil.

Il a également été proposé de réaliser un trombinoscope des représentants des parents d'élèves afin de faciliter leur identification par les familles.

Questions diverses

Une remarque a été formulée concernant le départ de certains enfants de la garderie avant l'arrivée effective de leurs responsables légaux. Cette observation a été transmise à la municipalité. Un rappel des consignes de vigilance a été fait auprès des personnels concernés.

Un second point concerne l'organisation de la garderie en fin de journée. Il a été signalé que les activités étaient parfois interrompues avant l'horaire officiel de fermeture. Cette remarque a également été communiquée aux agents concernés.

Par ailleurs, il est rappelé que les situations relevant de la vie scolaire doivent être traitées par les personnels de l'école ou, selon les cas, par les services concernés. Les responsables légaux ne sont autorisés à interpellier eux-mêmes les enfants. De même, les différends entre adultes doivent être réglés directement entre les personnes concernées afin de préserver le bien-être des élèves et d'éviter de les déplacer au sein de l'établissement scolaire et créer des situations inconfortables pour les enfants.

Points ajoutés par la municipalité :

- Maintien des tarifs cantine et garderie pour 2026/2027. Incertitude cependant quant au maintien du tarif 1 € pour les années à venir suite au potentiel désengagement de l'état ;
- Accord pour lancement aide au devoir à la rentrée prochaine (étude des tarifs en cours) ;
- Goûter : pas favorable à imposer quelque chose mais plutôt une mise à disposition au cas où.